



17ème législature

Question N° : 85	De Mme Danièle Obono (La France insoumise - Nouveau Front Populaire - Paris)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Santé et accès aux soins		Ministère attributaire > Santé et accès aux soins
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Fermeture de centres de santé à Paris	Analyse > Fermeture de centres de santé à Paris.
Question publiée au JO le : 07/01/2025		

Texte de la question

Mme Danièle Obono interroge M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les annonces de fermetures de centres de santé à Paris. La pénurie de professionnels de santé touche de plein fouet l'Île-de-France, qui est, selon l'Union régionale des professionnels de santé (URPS), le premier désert médical français en 2022. À Paris, le manque d'offre de soins accessibles est alarmant. Malgré cette situation, les fermetures ou annonces de fermetures de centres de soins accessibles, qu'ils soient associatifs ou publics, se succèdent ces derniers mois. Elle lui demande, alors que le Gouvernement est représenté au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie, si elle valide ces choix de politique sanitaire qui vont accentuer les difficultés d'accès aux soins de la population.